



Conditions générales de vente de prestations de services

Marine LEBOURGEOIS, réflexologue RNCP (niveau 6) et praticienne en acupression auriculaire, est Entrepreneur Individuel sous le régime de la micro-entreprise REFLEX'MARINE qu'elle a créé, inscrite sous le N° de SIREN 938 817 772, dont le Siège Social est situé au 18 rue des Sources, 92350 LE PLESSIS ROBINSON.

Les présentes conditions de vente s'appliquent sans restriction à l'ensemble des prestations proposées par « REFLEX'MARINE », ainsi qu'à l'ensemble de ses clients.

La lecture attentive et l'acceptation de ces CGV (Conditions Générales de Vente) sont une obligation avant toute prise de rendez-vous.

Tout autre document que les présentes CGV et notamment les publicités, prospectus, flyers...n'a qu'une valeur informative de l'activité proposée par « REFLEX'MARINE » et est non contractuel.

PRÉAMBULE

Conditions générales

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les prestations de services qui sont réservées par tous moyens. Tout visiteur du site, intéressé par ces prestations de service, reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV avant d'effectuer une prise de rendez-vous. La prise de rendez-vous (par téléphone, e-mail ou en ligne) ou l'achat d'un bon cadeau implique l'adhésion du client aux présentes CGV et leur acceptation sans réserve. La liste et le descriptif des services proposés par la société peuvent être consultés sur le site www.reflex-marine.fr

La finalité des prestations proposées par « REFLEX'MARINE » est exclusivement le bien-être et le mieux-être de la personne.

En effet, selon la législation en vigueur, les prestations de relaxation réflexe, de réflexologie, d'acupression auriculaire pratiquées et proposées par « REFLEX'MARINE » ne rentrent pas dans le champ médical, thérapeutique ou kinésithérapique. Les séances de relaxation réflexe, de réflexologie et d'acupression auriculaire ont pour seul objectif le bien-être, la prévention et l'accompagnement de la personne.

Les séances proposées n'ont pas de caractère érotique ou sensuel. Toute attitude déplacée à l'égard de Marine LEBOURGEOIS (« REFLEX'MARINE ») pourra faire l'objet de poursuite et

d'une radiation de la liste des clients.

Entre « Marine LEBOURGEOIS » – Entrepreneur Individuel sous le régime de la micro-entreprise nommée « REFLEX'MARINE », SIRET 938 817 772 00016, code APE 9604 Z, adresse : « 18 rue des Sources 92350 Le Plessis Robinson, téléphone 06 76 64 63 76, le « Prestataire » ou « REFLEX'MARINE » d'une part,

Et la personne physique ou morale procédant à l'achat des services de la société, ci-après, « le Client ».

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet et dispositions générales

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les droits et obligations des parties dans le cadre des prestations proposées. Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les ventes de prestations et bons cadeau, réalisées au moyen du site internet www.reflex-lebourgeois.fr. Le Prestataire se réserve la possibilité de modifier les présentes, à tout moment par la publication d'une nouvelle version sur son site Internet. Les CGV applicables alors sont celles étant en vigueur à la date du paiement de la commande. Ces CGV sont consultables sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : www.reflex-marine.fr

Le Client déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes Conditions Générales de Vente et les accepter sans restriction ni réserve. Le Client reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins. Le Client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage. Les informations enregistrées par le Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

Article 2: Obligations du prestataire

« REFLEX'MARINE » n'intervient que sur rendez-vous à son cabinet situé au 42 rue de Fontenay à Sceaux (92330), en milieu professionnel, en milieu de loisirs ou des sports, dans tous lieux recevant du public (cadres évènementiels, salons, congrès...), ou exceptionnellement à domicile.

Les prestations sont proposées sur rendez-vous le samedi au cabinet et le reste de la semaine en fonction de la demande aux dates et lieux fixés d'un commun accord entre le client et « REFLEX'MARINE ».

Marine LEBOURGEOIS (« REFLEX'MARINE ») réalise ses prestations sans discrimination, dans le respect de la vie privée de son client, de sa dignité et de sa liberté. Elle tient compte des limites de ses compétences, ses connaissances, ainsi que des moyens dont elle dispose.

Les prestations sont proposées tous les samedis après-midi au cabinet de Sceaux (92330), ainsi qu'en semaine, sur un créneau convenu communément entre le prestataire et le client, pour les structures et les séances exceptionnelles à domicile.

En vertu du principe de précaution, « REFLEX'MARINE » peut refuser de réaliser les prestations en cas de contre-indication médicale à la séance. Elle s'engage à respecter les règles d'hygiène personnelle et vestimentaire nécessaire à la sécurité et au bon déroulement de la séance. Marine LEBOURGEOIS (« REFLEX'MARINE ») refuse toute demande sexuelle ou érotique.

Article 3 : Prestations

Conformément à la loi, la pratique de la relaxation réflexe, de la réflexologie et de l'acupression auriculaire ne peut être en aucun cas assimilée à des soins médicaux ou paramédicaux, mais à des techniques de bien-être par la relaxation physique et la détente libératrice de stress (Loi du 30.04.1946, décret 60669 de l'article L.489 et de l'arrêté du 8.10.1996).

Marine LEBOURGEOIS (« REFLEX'MARINE »), réflexologue RNCP, est une professionnelle de l'accompagnement et de la relation d'aide. Elle propose, outre les séances de techniques manuelles de bien-être (relaxation réflexe, réflexologie, acupression auriculaire), un accompagnement pédagogique à la prévention et gestion du stress sous la forme de conférences ou d'ateliers proposés à des structures telles que les entreprises, associations, administrations, etc.

Les Prestations proposées par Marine Lebourgeois (« REFLEX'MARINE ») sont disponibles sur le site internet www.reflex-marine.fr. « REFLEX'MARINE », se réserve la possibilité d'y apporter à tout moment, les améliorations et les modifications qu'elle jugerait utile sans être tenue cependant de les apporter aux prestations déjà effectuées, ou en cours de commande.

Les séances de techniques manuelles de bien-être (relaxation réflexe, réflexologie et acupression auriculaire) ne seront proposées qu'aux personnes majeures, ou mineurs titulaires d'une autorisation de son représentant légal (à partir de 12 ans), ou seront réalisées en présence de son représentant légal (pour les mineurs de moins de 12 ans).

Article 4 : Rendez-vous

Le Client peut réserver un rendez-vous avec Marine LEBOURGEOIS (« REFLEX'MARINE »), si possible après un échange préalable par téléphone ou par e-mail. Il communique, alors ses coordonnées de contact (nom, prénom, téléphone, adresse e-mail).

Les horaires de rendez-vous sont respectés et Marine LEBOURGEOIS (« REFLEX'MARINE ») se réserve le droit en cas de retard de plus de 20 minutes du client de refuser d'exécuter la prestation afin de ne pas perturber son planning. En deçà de cette durée, la durée de la prestation pourra être imputée du retard.

En cas d'annulation de rendez-vous, le client devra informer Marine LEBOURGEOIS (« REFLEX'MARINE ») au moins 24h avant le rendez-vous initialement prévu. Tout rendez-vous non annulé selon lesdites conditions pourra donner lieu à facturation.

En cas d'annulations de rendez-vous intempestives, répétées, Marine LEBOURGEOIS (« REFLEX'MARINE ») se réserve le droit de refuser de fixer un nouveau rendez-vous au Client.

Dans le cas d'un déplacement pour un rendez-vous à domicile ou pour une prestation de techniques manuelles (relaxation réflexe, réflexologie, acupression auriculaire) en structure (entreprise, association, administration,...), le client s'engage à mettre à disposition de Marine LEBOURGEOIS (« REFLEX'MARINE ») un espace (minimum 10 m²) dont les conditions d'hygiène, de calme et de sécurité sont compatibles avec la réalisation d'une prestation de pratique manuelle de bien-être telle que proposée par Marine LEBOURGEOIS.

Article 5 : Contre-indications aux techniques manuelles de bien-être

Chaque client devra se conformer aux conseils et aux recommandations de Marine LEBOURGEOIS (« REFLEX'MARINE »), notamment au niveau des contre-indications aux techniques manuelles de bien-être proposées.

REFLEX'MARINE (Entreprise Individuelle) – Siège Social : 18 rue des Sources, 92350 LE PLESSIS
ROBINSON

06 76 64 63 76 – reflex-marine@orange.fr

En effet, à la lecture des présentes CGV, le client est informé et accepte qu'il est contre-indiqué de donner une prestation de technique manuelle de bien-être, sans avis médical préalable, à des personnes souffrant, sans que cette liste soit exhaustive, de pathologies lourdes (problèmes cardiaque, insuffisance rénale, antécédent de cancer,...), de troubles nerveux (épilepsie, ...), de diabète important etc.

Il existe des contre-indications absolues : phlébite (même récente), infection, forte fièvre, fibrome ou tumeur, lors d'une chimiothérapie, à la suite d'une intervention chirurgicale majeure, problème de peau contagieux, grossesse à risque etc. Liste non exhaustive.

Enfin, il existe des restrictions relatives aux techniques manuelles de bien-être dans les cas suivants (les zones concernées étant proscrites): blessure (inflammation ou déchirure musculaire, cicatrice récente ou douloureuse, plaie), tendinite ou luxation, hernie discale, crise aiguë d'arthrose ou d'arthrite, hématomes, affections cutanées couvrantes (œdème, dermatose, eczéma infecté) ou contagieuses.

En cas d'allergies, le client s'engage à en informer Marine LEBOURGEOIS (« REFLEX'MARINE ») au moment de la prise de rendez-vous.

En cas de grossesse, il est recommandé au client/à la cliente de demander un avis préalable à son médecin, gynécologue ou sage-femme et d'en informer Marine LEBOURGEOIS (« REFLEX'MARINE ») lors de la prise de rendez-vous.

Pour s'assurer que son client est apte à recevoir une technique manuelle de bien-être, Marine LEBOURGEOIS (« REFLEX'MARINE ») lui rappellera les contre-indications (non exhaustives) lors du premier rendez-vous. Lors de la prise de rdv en ligne, le client attestera qu'il ne présente aucune des contre-indications listées sur le site internet reflex-marine.fr. Le informera Marine LEBOURGEOIS (« REFLEX'MARINE ») de tous changements sur son état de santé lors des prochains rendez-vous avant de débiter les séances.

En conséquence, Marine LEBOURGEOIS («REFLEX'MARINE ») se réserve le droit de refuser à tout moment, un client dont l'état de santé ne serait pas compatible avec la réalisation d'une technique manuelle de bien-être sur sa personne sans avis médical préalable.

Les contre-indications sont consultables sur la page https://reflex-marine.fr/vous_informer/ du site internet de « REFLEX'MARINE » (partie : « Quelles sont les contre-indications », liste non exhaustive).

Article 6 : Prix

Les prix des séances sont indiqués sur le site www.reflex-marine.fr en Euros hors taxes (TVA non applicable, article 293B du CGI). Dans l'hypothèse, où « REFLEX'MARINE » serait soumise à la TVA, les tarifs seront réajustés en conséquence et applicable aux commandes passées postérieurement à cet assujettissement.

« REFLEX'MARINE » se réserve également le droit de modifier ses prix à tout moment, étant précisé que les prestations seront facturées sur la base des tarifs en vigueur au moment de la réservation du rendez-vous.

En cas de prestation à domicile réalisée exceptionnellement, ou en cas de prestation réalisée en structure (entreprises, administrations, ...), le tarif tiendra compte des frais de déplacement (temps, transports et stationnement).

En cas d'annulation de rendez-vous, le client devra informer Marine LEBOURGEOIS (« REFLEX'MARINE ») au moins 24h avant le rendez-vous initialement prévu. Tout rendez-vous non annulé selon lesdites conditions pourra donner lieu à facturation.

Article 7 : Bon cadeau

Le bon cadeau n'est valable qu'après paiement et est nominatif, non échangeable et non cessible, sauf accord de Marine LEBOURGEOIS (« REFLEX'MARINE »).

Le « bon cadeau » est valable 6 mois à compter de sa date d'achat dans le cadre d'une prestation d'1 à 2 séance(s), et valable 1 an à partir de 3 séances ou pour un forfait 5 séances. Il ne sera ni remplacé, ni remboursé en cas de perte, de vol, ou de fin de validité. Tout bon cadeau arrivé à sa date d'expiration ne pourra plus être utilisé ni être remboursé. Dans le cadre d'un « bon cadeau », le rendez-vous fixé pourra être annulé et modifié sans frais supplémentaire, une seule fois, si la personne prévient Marine LEBOURGEOIS (« REFLEX'MARINE »), uniquement par mail à l'adresse reflex-marine@orange.fr au moins 24h avant la date prévue initialement. Dans le cas contraire, aucun remboursement ne pourra avoir lieu et le « bon cadeau » n'aura plus de validité s'il fait l'objet d'une seule séance, ou bien une séance sera décomptée du bon cadeau si celui-ci fait l'objet de plusieurs séances.

Aux fins de bonne réalisation de la commande, et conformément à l'article 1316-1. du Code civil, le Client s'engage à fournir ses éléments d'identification véridiques. Marine LEBOURGEOIS (« REFLEX'MARINE ») se réserve la possibilité de refuser la commande, par exemple pour toute demande anormale, réalisée de mauvaise foi ou pour tout motif légitime.

Le paiement du bon cadeau peut se réaliser par chèque, espèce, carte bancaire ou par virement bancaire. Ce n'est qu'après réception du paiement du bon cadeau par le client que le « bon cadeau » lui sera envoyé par courrier postal (aucun frais supplémentaire ne sera facturé pour l'envoi). L'encaissement sera effectué dans les deux semaines suivant l'envoi du bon cadeau dans le cas d'un règlement par chèque.

Le bon cadeau est envoyé par courrier à l'adresse de livraison qui a été indiquée lors de la commande, ou bien sont remis en main propre directement au cabinet de Sceaux (92330). En cas de retard de livraison, le Client dispose de la possibilité de résilier le contrat dans les conditions et modalités définies à l'Article L 216-1 et L 216-6 du Code de la consommation. Marine LEBOURGEOIS (« REFLEX'MARINE ») procède alors au remboursement du produit dans les conditions de l'Article L 217-7 du Code de la consommation.

Article 8 : Entreprises et événementiel

Un devis personnalisé est établi en fonction de la demande de l'entreprise ou de la structure. Le devis tiendra compte du nombre de prestations, de leur fréquence (ponctuelle ou récurrente), de la nature du service proposé et des frais de déplacement éventuels. En entreprise et en journée événementielle : Les tarifs forfaitaires sont fixés à la journée ou ½ journée pour les pratiques réflexologiques, et à l'unité pour les conférences/ateliers de prévention/gestion du stress.

La durée de validité d'un devis est de deux mois à dater de son édition.

La validation du devis équivaut à acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente. Le devis signé devra être accompagné d'un versement de 30% du montant total indiqué sur le devis. Le versement de cet acompte se fera par chèque ou virement bancaire.

Les prestations délivrées à l'attention du personnel de l'entreprise peuvent être payées par le biais d'un virement bancaire ou par chèque bancaire.

Sauf délai de paiement supplémentaire convenu par accord entre les deux parties et figurant sur la facture, le solde du paiement s'effectue au comptant dans un délai maximal d'un mois

(30 jours) suivant la date d'émission de la facture, par chèque ou virement bancaire. En cas de retard de paiement, une pénalité fixée à 10% du montant de la facture, par mois de retard entamé, est exigible sans qu'un rappel ne soit nécessaire, dès le jour suivant la date limite de règlement.

Conformément aux articles L441-1 et L 441-10 du Code de commerce, tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement.

Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Toute demande de report ou d'annulation par le client devra parvenir à « REFLEX'MARINE » au moins 15 (quinze) jours ouvrables avant la date fixée. A défaut, « REFLEX'MARINE », sera en droit de facturer, à titre d'indemnité, 50 (cinquante) pourcent du montant total de la facture, avant déduction de l'acompte perçu.

Si l'annulation intervient dans les 7 (sept) jours ouvrables avant la date fixée, « REFLEX'MARINE», sera en droit de facturer, à titre d'indemnité, 75 (soixante-quinze) pourcent du montant total de la facture, avant déduction de l'acompte perçu.

En cas d'annulation la veille ou sur place, l'indemnité sera de 100 (cent) pourcent du montant de la prestation prévue.

En cas d'annulation à l'initiative de « REFLEX'MARINE » et si aucune date de remplacement n'est convenue, celle-ci remboursera au client l'acompte perçu dans un délai maximal de 8 (huit) jours.

En cas d'inexécution de l'évènement de la part du client ou de la non-faisabilité de la prestation par « REFLEX'MARINE» suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, ni le client ni « REFLEX'MARINE» ne pourront être tenus responsable à l'égard du client, du donneur d'ordre ou du prestataire de services « REFLEX'MARINE». A cet effet, le cas de force majeure concernant la prestation prévue en date du devis et non effectuée devra dûment être constaté et accepté comme tel et des éléments de preuves donnés par l'une ou l'autre des parties. Aucun paiement ou dédommagement ne pourra être réclamé par l'une ou l'autre des parties.

Lien explication cas de force majeure : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33790>

Article 9 : Paiement

Les prestations de Marine LEBOURGEOIS (« REFLEX'MARINE ») sont payables le jour de la prestation en espèces, par chèque bancaire à l'ordre de « Reflex'Marine EI », ou par carte bancaire.

Dans le cadre d'un bon cadeau, le paiement est exigible à la commande, et le Client peut effectuer le règlement par chèque bancaire à l'ordre de « Reflex'Marine EI » ou par virement bancaire dans le cas d'un envoi du bon cadeau à domicile, ou bien en espèces, en chèque bancaire ou en carte bancaire dans le cas d'un retrait du bon cadeau en main propre au cabinet de Sceaux (92330).

Article 10 : Délai de rétractation

Conformément à l'article L. 222-7 du Code de la consommation, « le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours calendaires révolus pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à supporter de pénalités », pour l'achat d'un bon cadeau, à condition que le bon cadeau n'ait pas été utilisé entre temps. Pour donner lieu à

REFLEX'MARINE (Entreprise Individuelle) – Siège Social : 18 rue des Sources, 92350 LE PLESSIS ROBINSON

06 76 64 63 76 – reflex-marine@orange.fr

remboursement, la prestation ne doit pas avoir été effectuée et le « bon cadeau » original devra être renvoyé par voie postale dans ce délai de 14 jours à l'adresse suivante : REFLEX'MARINE EI – Marine LEBOURGEOIS – 18 rue des Sources – 92350 LE PLESSIS ROBINSON.

Le remboursement s'effectuera par restitution du chèque s'il n'a pas été encaissé, en espèces s'il a été effectué en espèces ou par virement bancaire s'il a été effectué par virement bancaire ou carte bancaire.

Article 11 : Responsabilité

Les prestations de « REFLEX'MARINE » concernent uniquement la prévention et gestion du stress, la relaxation réflexe, la réflexologie et l'acupression auriculaire.

Elles ne peuvent être assimilés aux massages thérapeutiques dispensés par des kinésithérapeutes et professionnels de santé. Sont exclues les prestations à caractère érotique ou sexuel. Tout comportement déplacé pourra donner lieu à des poursuites judiciaires.

« REFLEX'MARINE » a souscrit auprès d'une compagnie notoire une assurance en responsabilité civile professionnelle et risques d'exploitation.

Il est précisé que la responsabilité de « REFLEX'MARINE » ne saurait être engagée en cas de dommages liés à la négligence d'un client, en particulier s'il n'a pas révélé à Marine LEBOURGEOIS (« REFLEX'MARINE ») l'existence de contre-indications l'affectant, que ce soit lors de la prise de son premier rdv et/ou lors de l'échange ayant lieu avant la réalisation de la première séance, ou lors des rendez-vous ultérieurs en cas de modifications de son état de santé personnel.

Article 12 : Droits de propriété intellectuelle

Marine LEBOURGEOIS (« REFLEX'MARINE ») est titulaire des droits de propriété intellectuelle sur tous les éléments visibles du site www.reflex-marine.fr.

Les marques, noms de domaines, logo, photos, images, vidéos, textes, produits, logiciels ou plus généralement toute information objet de droits de propriété intellectuelle sont et restent la propriété exclusive de « REFLEX'MARINE ». Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers des présentes CGV. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces biens pour quelque motif que ce soit et sur quelque support que ce soit est strictement interdite.

Article 13 : Force majeure

L'exécution des obligations de Marine LEBOURGEOIS (« REFLEX'MARINE ») au terme des présentes conditions de vente est suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en empêcherait l'exécution. Marine LEBOURGEOIS (« REFLEX'MARINE ») avisera le client de la survenance d'un tel événement dès que possible.

Article 14 : Protection des données personnelles

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et à la loi 2018-493 du 25 mai 2018 relative à la protection des données personnelles (RGPD), vous disposez d'un droit général d'accès, de modification, d'opposition pour un motif légitime et de rectification des données à caractère personnel qui vous concernent. Vous pouvez l'exercer en adressant votre demande par courriel à l'adresse : reflex-marine@orange.fr

En naviguant sur le site www.reflex-marine.fr et en remplissant le formulaire contact, vous

REFLEX'MARINE (Entreprise Individuelle) – Siège Social : 18 rue des Sources, 92350 LE PLESSIS ROBINSON

06 76 64 63 76 – reflex-marine@orange.fr

acceptez expressément que « REFLEX'MARINE » collecte, traite stocke et utilise les informations personnelles que vous donnez. Pour exercer vos droits de modifications ou de suppression, vous pouvez adresser votre demande par courriel à l'adresse : reflex-lebourgeois@orange.fr

Article 15 : Incapacité de travail

En cas d'incapacité temporaire d'exercice (maladie ou accident), Marine LEBOURGEOIS (« REFLEX'MARINE ») se réserve le droit de modifier la programmation des rendez-vous en concertation avec le Client sans qu'il puisse exiger un dédommagement. En cas d'incapacité permanente, tout contrat sera résilié sans qu'il puisse être réclamé à Marine LEBOURGEOIS (« REFLEX'MARINE ») une indemnité compensatrice.

Article 16 : Litige

En cas de mécontentement, le Client est tenu d'en faire part à Marine LEBOURGEOIS (« REFLEX'MARINE ») immédiatement après la réalisation de la prestation. S'il est fondé et justifié, « REFLEX'MARINE » pourra dispenser le Client du paiement de la prestation. Aucune demande de remboursement après paiement ne pourra être effectuée.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français. En cas de litige, la compétence est attribuée aux tribunaux compétents. Avant toute action en justice, les parties s'engagent à rechercher une solution à l'amiable. Il sera ainsi fait recours à un service de médiation de la consommation.

« REFLEX'MARINE » informe le Client de sa possibilité de saisir la médiation de la consommation. Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, « REFLEX'MARINE » propose un dispositif de médiation de la consommation.

L'entité de médiation retenue est : CNPM - MEDIATION DE LA CONSOMMATION. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à : CNPM -

MEDIATION - CONSOMMATION - 27 avenue de la libération - 42400 Saint-Chamond.

La médiation de la consommation désigne un processus de règlement extrajudiciaire des litiges, par lequel un consommateur et un professionnel tentent de parvenir à un accord pour résoudre à l'amiable un litige qui les oppose, avec l'aide d'un tiers, le médiateur. A défaut d'accord amiable entre les parties, le médiateur leur propose une solution pour régler le litige. Il s'agit donc d'une alternative à l'action judiciaire souvent longue et coûteuse. Le consommateur garde néanmoins la possibilité de saisir le juge si la médiation n'aboutit pas.

AVERTISSEMENT

En cas de grossesse, de pathologie grave, de fragilité extrême, il est recommandé aux clients de demander conseil à leur médecin traitant. Les conseils et recommandations prodigués par Madame Marine LEBOURGEOIS (« REFLEX'MARINE ») ne se substituent en aucun cas à l'avis du médecin, et ne doivent en aucun cas être considérés comme une incitation à suspendre ou modifier des traitements médicaux en cours.

Marine LEBOURGEOIS, Entrepreneur Individuel sous le régime de la micro-entreprise nommée REFLEX'MARINE, réflexologue RNCP (niveau 6), est membre de l'ARRNCP

REFLEX'MARINE (Entreprise Individuelle) – Siège Social : 18 rue des Sources, 92350 LE PLESSIS ROBINSON

06 76 64 63 76 – reflex-marine@orange.fr

(Association des Réflexologues RNCP) et de la FFER (Fédération Francophone des Praticiens et Enseignants de la Réflexologie).
Sur rendez-vous uniquement.